
OSCAR¹ : le salaire des cadres en 2005

En 2005, 42% des cadres ont perdu du pouvoir d'achat, soit un niveau comparable à celui de 2004 (43%) et de 2003 (42%). A la fin des années 90, ce taux était de l'ordre de 25%. Seuls les bénéficiaires d'augmentations individuelles voient leur pouvoir d'achat s'améliorer alors que les autres stagnent ou régressent. 12,5% des cadres n'ont perçu aucune augmentation.

Le pouvoir d'achat des salaires individuels nets des cadres, y compris primes, promotions et avancements, a progressé de 1,8% contre 1,5% en 2004. Les femmes enregistrent une augmentation à peu près identique à celle des hommes. Malgré une légère amélioration, ce taux reste faible.

Ce timide frémissement du pouvoir d'achat s'explique notamment par :

Une amélioration de l'emploi des cadres. En 2005, le chômage des cadres a régressé de 12,7% (-30000) pour atteindre 211 145 demandeurs d'emploi en fin d'année.

Une croissance encore faible en emplois, avec toutefois un léger mieux dans certains domaines comme la R&D ou l'informatique.

Cette individualisation des rémunérations est de plus en plus discriminante : écarts plus marqués, priorité affirmée aux jeunes et aux plus hautes rémunérations. Elle continue de produire ses excès: absence de lisibilité et d'objectivité, complexité, démotivation, exclusion. La stagnation avérée du pouvoir d'achat ne pouvait pas se poursuivre sous peine de porter atteinte à la cohésion sociale. Les lignes ont bougé, un léger mieux est enfin constaté mais beaucoup reste à faire tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Les grands groupes n'en finissent pas de battre des records de résultats et n'ont jamais gagné autant d'argent ; les dividendes augmentent de 37% pour les entreprises du CAC 40.

Dans le même temps, les accessoires du salaire développés par les entreprises, intéressement, participation, aussi intéressants soient-ils pour ceux qui les touchent ne feront jamais à eux seuls une politique salariale cohérente, efficace et motivante. Les présenter comme la solution relève de la fable. Les cadres ne sont pas dupes et jugent sévèrement les errements de certains de leurs dirigeants.

Les modalités de l'individualisation, malgré leurs imperfections et les frustrations qu'elles entraînent ne font l'objet d'aucune étude, d'aucune tentative d'amélioration. Celles-ci ne viendront pas des entreprises qui s'en accommodent, au moins tant que le marché de l'emploi reste difficile pour les salariés. La CFDT Cadres soutiendra les équipes syndicales pour interpeller, questionner et négocier les conditions de l'individualisation pour les rendre transparentes et équitables.

1 : Observatoire du salaire des cadres et de leurs revenus. La Fonction Publique est également de plus en plus touchée par les augmentations personnalisées. Le panel OSCAR concerne aussi les ICT, les IEF, les Attachés, ..., à cause des AP ou des primes modulées. Rendez-vous sur www.Cadres-plus.net.